VOL. XLIV — SAINT-BONIFACF, MANITOBA, MERCREDI, 10 FEVRIER 1915

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne.... 10 cent
Chaque insertion subséquente.. 5 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

La Session Fédérale

Le parlement du Canada s'est réuni jeudi dernier. Nous assisterons à une session de guerre. Session brève, par conséquent, et, nous l'espérons, exempte des mesquineries ordinaires de la politique.

Le premier acte du gouvernement a été d'informer les Chambres et le pays que le Canada avait besoin de la somme de cent millions de piastres pour pourvoir à la gestion des affaires et au maintien de la vie industrielle du Dominion.

Il paraît y avoir des divergences d'opinions sur le détail de cette mesure, mais tout le parlement en approuve le principe dans son idée dominante: pourvoir à la protection du Dominion et apporter à l'empire le secours qui dépend de nous.

La session s'est ouverte sans l'apparat mondain qui caractérise ordinairement la rentrée des Chambres.

On a compris que l'heure n'était pas à la poudre de riz et aux dentelles.

Les renseignements dont le parlement vient d'être mis en possession sur l'administration de la chose publique depuis le commencement de la guerre montrent que Sir Robert Borden et son gouvernement sont à la hauteur des graves responsabilités qui pèsent sur eux. De ces renseignements il ressort que la préparation de l'armée canadienne se fait avec énergie et méthode; que le peuple canadien, d'un océan à l'autre, est décidé à consentir à tous les sacrifices exigés par la situation; que le gouvernement a prévu aux nécessités les plus importantes du mouvement économique; que les cultivateurs auront en abondance du grain pour semer; enfin, que le Canada entend se tenir bien solide sur ses jambes pour se battre d'abord, et, ensuite, pour continuer de se développer lorsque la guerre sera terminée.

Nous publions le discours du Trône. Ce discours reflète l'esprit de détermination du gouvernement Borden; il reflète aussi le patriotisme vigoureux, résolu et complet du peuple canadien.

Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes,

"Au cours des mois écoulés depuis la déclaration de la guerre le peuple du Canada a donné de nombreuses et convaincantes preuves de sa haute loyauté envers notre Souverain et de son profond dévouement aux institutions de l'Empire Britannique.

"Depuis que je vous ai adressé la parole, un corps expéditionnaire canadien de plus de 30,000 hommes a été envoyé sain et sauf audelà de l'Atlantique. Après son arrivée dans les Iles Britanniques, il s'est occupé à compléter son instruction militaire nécessaire avant de se rendre à la ligne de feu. En dépit de la température exceptionnellement rigoureuse, qui a régné dans les Iles Britanniques, cette instruction a marché d'une façon satisfaisante et l'on s'attend à ce que nos soldats prennent prochainement leur place sur la champ de bataille.

"L'esprit de patriotisme ardent et déterminé qui anime tout le Canada a provoqué une superbe réponse à l'appel au service militaire au-delà de la mer. De nombreux nouveaux corps ont été organisés et de ceux-ci on a détaché d'autres contingents prêts à partir dès que les arrangements nécessaires pour les recevoir et compléter leur instruction auront été terminés.

"Malgré la perturbation inévitable du commerce causée par la déclaration de guerre sur une aussi vaste échelle l'état financier et commercial du Canada a fait preuve d'une grande stabilité, et dans l'ensemble le pays s'est adapté aux conditions nouvelles d'une façon très effective.

"Mes conseillers soumettront à votre étude des mesures rendues nécessaires par la participation du Canada à la grande tâche que notre Empire a entreprise dans cette guerre.

"Messieurs de la Chambre des Communes,

"Les comptes publics pour l'année fiscale écoulée et les estimations budgétaires pour la prochaine année fiscale vous seront soumis sans délai. On vous demandera de pourvoir aux besoins financiers pour que nous donnions une aide efficace à la poursuite des hostilités.

"Honorables Messieurs du Sénat,
"Messieurs de la Chambre des Communes,

"La puissante unité de sentiments qui inspire les possessions de Sa Majesté nous donne la ferme assurance que les raisons qui ont fait entreprendre cette guerre seront défendues jusqu'à ce que l'on obtienne un résultat heureux et honorable. Je recommande à votre attention favorable les mesures qui vous seront soumises pour que cette grande fin soit atteinte et je prie la Divine Providence de répandre ses bénédictions sur vos travaux."

UN "KOLOSSAL KULOT"

Le *Free Press* est le plus bruyant des journaux à proclamer la *trève des partis* pendant la guerre. Il montre sa sincérité en tirant à jet continu sur les Canadiens-français! Ca rappelle cet anglo-saxon qui parlait des lois de la chasse et qui concluait: "However there is no close season for the Frenchmen".

Cette tentative de faire l'Allemand, de jouer au Boche, sur le dos des Canadiens-français ne prendra pas.

Nous connaissons de longue date les tactiques et les méthodes du *Free Press*. C'est un journal qui à des vues variées et perpétuellement changeantes. Tout dépend des circonstances. Dans le moment c'est son intérêt de faire croire que les Canadiens-français sont hostiles à la langue anglaise. Il y eut un temps où le *Free Press* faisait des compliments aux Canadiens-français sur leur connaissance de l'anglais et affirmait que la chose était à leur très grand crédit.

Des faits nombreux réfutent la théorie du dédain des Canadiens-français pour la langue anglaise.

D'abord il y a le fait général que l'immense majorité des Canadiens-français comprend et parle la langue anglaise, au moins suffisamment pour les besoins ordinaires de la conversation et des affaires. Chez beaucoup, cette connaissance de l'anglais atteint une véritable érudition. Nous serions prêts à parier que, proportionnellement au nombre, les Canadiens-français du Manitoba savent mieux l'anglais que les Anglais de la province de Québec ne savent le français.

Le désir des Canadiens-français de connaître la langue anglaise se manifeste aussi dans les efforts continuels et de plus en plus efficaces que nous faisons pour assurer le bon enseignement de cette langue dans nos écoles. Et la preuve que ceci n'est pas de la chanson c'est que dans les concours de composition anglaise entre les différentes écoles publiques, nos institutions françaises, telles les convents de Ste-Anne, Ste-Agathe, St-Norbert, les académies St-Joseph et Provencher tiennent toujours un rang éminent. Mais le *Free Press* ne veut pas qu'on parle de ces maisons, parceque ces maisons sont tenues par des communautés enseignantes! Comme si c'était une raison de les exclure de l'actif du rayon bilingue!

C'est aux écoles bilingues rurales que le *Free Press* en veut surtout.

Or, point pour point, et degré pour degré, nos écoles bilingues rurales valent, facilement, les autres écoles rurales de la province. Tout n'y est pas parfait, mais tout n'est pas parfait non plus dans les écoles rurales anglaises protestantes. C'est le professeur Black, si notre mémoire est fidèle, qui affirmait en public, et récemment, que le progrès des élèves du Collège Agricole étaient souvent retardés par l'ignorance chez ces élèves des premiers éléments qui s'apprennent à l'école! Or tous ces grands garçons viennent surtout des écoles rurales anglaises protestantes.

Pour répondre spécifiquement au point soulevé par le *Free Press*: l'anglais est-il ou non négligé dans les écoles bilingues rurales? on n'a pas un gros effort à faire. La preuve de notre volonté de bien enseigner l'anglais aux enfants canadiens-français se trouve dans les archives du département d'Education, dans les rapports de nos inspecteurs, dans le témoignage des commissions scolaires, surtout dans le résultat des examens. Le *Free Press* persiste à mettre en doute la parole de nos inspecteurs français! Que dira-t-il de celle de l'inspecteur Young, un Anglais, protestant et libéral, mais fort compétent, qui déclare que cet enseignement de l'anglais dans les écoles bilingues du rayon français *est excellent!*

C'est en vain que le *Free Press* s'évertue à trouver défectueuses nos écoles bilingues françaises. Tout autour de lui: documents, résultats obtenus, hommes et choses, lui donnent le démenti. Et plus le temps avance, plus ces écoles s'améliorent sous tous rapports, et plus le *Free Press* a tort.

Quant à ses paroles mielleuses sur la langue française et sur nos convictions religieuses, bien fol parmi nous qui voudra y croire. Au mois de juillet dernier, le *Free Press* a fait avec une ardeur rageuse la plus active campagne pour M. Norris, qui voulait interdire le costume religieux de nos écoles, et, par conséquent chasser de l'enseignement nos religieux et nos religieuses. Au mois de juillet dernier, le *Free Press* a soulevé le fanatisme tant qu'il a pu pour faire élire dans Assiniboia ce vulgaire bagoulard de Wilton qui ne voulait du français dans les écoles que comme ornement intellectuel et souvenir d'un passé à jamais disparu. (Pauvre cher homme!) En juillet dernier le *Free Press* a demandé à ses lecteurs de voter pour le Dr Mc Connell, de Morden, qui réclamait une seule langue à l'école — la langue anglaise.

En face de telles prévarications, de telles menaces, de tels soufflets et de tels injures de la part de M. Norris et de sa bande il n'est pas étonnant que la minorité française ait voté contre le parti libéral. Elle ne pouvait décemment agir autrement qu'elle n'a agi. Ce qu'il y a d'étonnant c'est le *kolossal kulot* du *Free Press* qui nous fait des reproches; ce qu'il y a d'étonnant c'est que certains Canadiens-français aient été assez peu fiers pour faire bande à part: ce sont des petits messieurs de Winnipeg qui se mettent de larges insignes sur la poitrine le jour de la Saint-Jean-Baptiste et ont la bouche en sucre, en ce jour de parade et de fanfares, pour célébrer *notre langue, nos institutions, nos droits*, pour développer des plans de colonisation et préconiser les plus opiniâtres résistances!

Enfin le *Free Press* prétend qu'il y a parmi les conservateurs de cette province des hommes qui sont en faveur de l'enseignement unique de l'anglais dans les écoles publiques. Si tel est le cas, ces conservateurs sont discrets, car on ne les a guère encore entendus. Le *Free Press* peut être sûr que si ces conservateurs essayaient jamais d'un tel programme, nous serions les premiers à les combattre. Qu'il n'y ait pas de malentendus là-dessus.

Noël BERNIER.

Une Grande Revue a Winnipeg

Son Altesse Royale le Duc de Connaught, gouverneur général du Canada, viendra à Winnipeg lundi prochain pour faire l'inspection des milices.

La sage administration du Gou vernement Roblin

Le gouvernement du Manitoba vient de vendre pour cinq millions quatre cent soixante-quinze mille piastres de débentures, à $98.85. Ces débentures sont pour cinq ans et portent 5%. L'argent est déjà entre les mains du gouvernement. Telle est la bonne nouvelle que l'Honorable Hugh Armstrong a annoncée au public mercredi dernier en arrivant d'Ottawa et de New York, où il a placé ces débentures.

Un grand financier de Winnipeg, M. A. M. Nanton, dont personne ne mettra en doute la compétence et l'impartialité, a fait sur cette transaction le commentaire suivant: "C'est un taux très satisfaisant dans l'état atuel des affaires." Rien en effet ne nous montre mieux le crédit dont jouit la province sur le marché, que cette vente de débentures. Même en temps ordinaire ce serait magnifique, mais par ce temps de rareté d'argent l'opération fait particulièrement honneur au gouvernement Roblin.

Le trésorier provincial a donné la plus accablante réponse à ceux qui, par esprit de parti, proclament que les finances du Manitoba sont mal administrées et que le crédit du pays n'est pas bon. Le crédit du pays est au contraire excellent. Et le mérite en revient pour une bonne part aux hommes qui sont au pouvoir.

Du Grain de Semence pour les Cultivateurs

Le gouvernement local fournira du grain de semence aux cultivateurs de la province qui en ont besoin. Sir Rodmond Roblin vient de donner cette heureuse nouvelle à la population agricole du pays. Afin de simplifier le procédé ce sont les municipalités qui feront la distribution de ce grain de semence. Le gouvernement prêtera aux municipalités les montants requis. Les cultivateurs qui se trouvent dans des territoires non organisés en municipalités, mais qui ont leurs patentes de terre, pourront aussi bénéficier de cette mesure. Le cultivateur qui recevra ainsi de l'aide signera une reconnaissance écrite qui liera sa terre au montant de son billet.

Si maintenant les conseils municipaux manifestent un zèle égal à celui du gouvernement, tout le monde pourra semer au printemps.

Sir Francois Langelier

Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec est décédé lundi, après une maladie de quelques semaines.

Le lieutenant-gouverneur décédé avait 76 ans.

Avant d'aller habiter Spencerwood il occupait le poste de juge-en-chef de la Cour Supérieure à Montréal; c'était un jurisconsulte éminent.

Tour à tour député, ministre, juge, gouverneur, sir François Langelier a fourni une belle et honorable carrière. Sa disparition évoque tout un passé où les hommes de la province de Québec avaient la plus haute valeur: Chapleau, de Boucherville, Letellier de St-Just, Taillon, Mercier, Mousseau, les frères Langelier, Langevin, Chapais, Caron....

Tous ces hommes, amis et adversaires, ont soulevé la poussière de l'arène ensemble; ensemble aussi, l'histoire les rassemble chaque jour davantage pour célébrer leurs talents et pour constater l'éclat qu'ils jetèrent sur la province de Québec.

* * *

Une dépêche officielle d'Ottawa annonce la nomination de l'Hon. P. E. Leblanc comme lieutenant-gouverneur de Québec.

Pour les Canadiens-Francais d'Ontario

La Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface, l'Union Saint-Joseph ont déjà répondu à l'appel. Nous sommes heureux de publier aujourd'hui la lettre de la Société des Artisans canadiens-français (succursale de Saint-Boniface). Une généreuse offrande l'accompagne, et on y lira en outre qu'une ingénieuse suggestion y est faite pour que coopère à l'oeuvre en faveur des Ontariens chacun des 40.000 membres de cette société:

Monsieur le Président,

La succursale de St-Boniface de la société des Artisans Canadiens-français, à son assemblée du 26 janvier, a voté la somme de $25 pour venir en aide à nos frères d'Ontario, dans la lutte pour l'enseignement du français.

A cette même assemblée, sur proposition de M. A. Potvin, il fut décidé de suggérer au bureau chef de faire un appel de 50 sous aux 40.000 membres de la Société, dans ce même but.

Espérons que cette suggestion sera acceptée pour le grand bien de cette cause qui est autant la nôtre que celle de nos frères Ontariens...

Voilà du patriotisme bien entendu.. Nos grandes sociétés en donnant ainsi l'exemple, susciteront l'aide des particuliers dont la contribution ira faciliter la lutte des Ontariens, et qui verront un devoir de solidarité dans ce secours qu'ils portent aux persécutés de la province voisine.

..N'oublions pas non plus qu'aider les Ontariens à conquérir le droit indéniable à faire enseigner le français à leurs enfants, c'est affirmer ce même droit pour notre province et pour nos enfants. C'est pourquoi — pour quelques-unes des mêmes raisons que la province de Québec, et pour d'autres encore — les Canadiens-français du Manitoba secoureront de tout leur pouvoir les "blessés" d'Ontario.

Cercle La Vérendrye de l'A. C. J. C.

St-Boniface.

Dernières souscriptions reçues, Société des Artisans Canadiens-français (St-Boniface)... $25.00

Prière d'adresser les souscriptions au Cercle La Vérendrye, *St-Boniface.*

La Session Provinciale

La session provinciale a été ouverte hier. Les débats commenceront aujourd'hui.

L'ESPIONNAGE ALLEMAND

Des constatations faites, il résulte que depuis des années l'invasion de la Belgique par les Allemands était préparée jusque dans ses moindres détails. Ce qui le confirme, c'est la façon dont leur troupes, après la chute d'Anvers, purent franchir l'Escaut et occuper Gand, ainsi que toute la partie des deux Flandres sur la rive gauhe du fleuve. On rapporte qu'il y a deux ans environ, une Société allemande acheta de nombreux terrains et installa des bureaux à Wetteren, petit village situé à quelques kilomètres de Gand, sur le bord du fleuve. Des ouvriers cimentiers arrivèrent en grand nombre, et bientôt des fondations sortirent de terre. Un bâtiment de formes bizarres s'éleva et un toit incompréhensible, aux courbes surprenantes, aux armatures imposantes d'acier, couronna l'édifice. Dans le jardin et les terrains dépendant de la propriété, des pilliers trapus, sans destination précise, gisaient au hasard. Jamais un ouvrier ne pénétra dans l'usine mystérieuse, qui ne reçut aucune machine, et le personnel directeur disparut, semblant avoir renoncé à ses projets, tout en laissant sur place de nombreux gardiens. Or, c'est le toit de la construction abandonnée, qui, roulé sur des galets dissimulés dans la maçonnerie et reposant ensuite sur les pilliers recueillis dans les terrains et placés dans le lit du fleuve par les pontonniers allemands arrivés au premier jour, constitua un pont puissant sur lequel les troupes impériales passèrent l'Escaut et pénétrèrent dans Gand, à la stupéfaction des habitants. Depuis plus de deux ans, ce toit truqué, machiné comme un décor de féerie, avait sa destination bien indiquée dans le plan d'envahissement de la Belgique.

FRERES D'ARMES

Tout le jour, le village a subi par rafales
L'ouragan des obus, des bombes et des balles,
Tout le jour, ses maisons ont flambé; son clocher,
Erigé pour montrer le ciel à la prière,
Et garder son troupeau comme un chien de berger,
A semblé faire signe aux bandits d'approcher
Et de cracher autour leur grêle meurtrière,
Et tout le jour on s'est âprement fait faucher;
On a pris et repris les maisons et les rues,
Dans le fracas des mitrailleuses accourues,
Et dans les sifflements de la flamme et des cris
Des malheureux ensevelis sous les débris...
— Le soir descend. La lutte, enfin, s'est apaisée.
C'est le moment où, dans le sang et la rosée,
On ramasse, un par un, — non pas les morts; les morts
Attendront que la nuit ait veillé sur leurs corps
Et pleuré tous ses pleurs d'éternelle pleureuse, —
Mais les blessés plaintifs à la chair douloureuse,
Dont il faut conserver, comme un pauvre son feu,
Le souffle vacillant..., ou consoler l'adieu...
— Alors, sous un rayon du couchant qui le baigne
Et qui, très rouge, fait croire que le ciel saigne,
Dans la rue à peu près déserte, lentement,
Vient un homme poussant devant lui, non sans peine,
Une brouette avec un vague chargement.
Il s'arrête, parfois, un peu, reprend haleine,
Puis continue... Est-ce un rustique, qui, malgré
La bataille, a cueilli, dans sa vigne ou son pré,
Du raisin pour sa cuve ou du foin pour sa bête?
Du tout; c'est un superbe officier, belle tête,
Aux cheveux déjà gris, au front grave, à l'oeil doux,
Triste de quelque deuil ancien... Inclinez-vous!
Ce que le colonel à petits pas brouette,
C'est un épi sanglant sous la faux ramassé,
Un tout petit soldat affreusement blessé,
Un modeste artilleur, hier son ordonnance...
— Sainte fraternité du doux pays de France!...

FRANCOIS FABIE.

LA GUERRE

4 février. — Nouveaux assauts dans la Champagne et dans l'Argonne — sans résultat. Dans l'Est, rien de précis.

* * *

Les Turcs essaient de traverser le canal de Suez.

* * *

Le Canada demande aux Etats-Unis l'extradition de Von Horn, qui s'est sauvé aux Etats-Unis avant-hier, après avoir essayé de faire sauter un pont au Nouveau-Brunswick.

* * *

5 février. — Combats d'artillerie en Belgique et au nord d'Arras. L'artillerie française fait de grands dommages à l'ennemi dans la vallée de l'Aisne.

Des attaques allemandes sur Verdun et en Alsace échouent.

* * *

Les Turcs attaquent les anglais au canal de Suez.

* * *

Les Allemands font de grands efforts pour arrêter les Russes dans la Prusse-est et les Carpathes.

* * *

Le général Kitchener irait en France prendre le commandement de l'infanterie anglaise.

* * *

L'Allemagne vient de déclarer *zone de guerre* l'entour de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Evidemment l'Allemagne veut affamer l'Angleterre. Entre autres nations les Etats-Unis se plaignent de cette mesure et déclarent ne pas vouloir s'y soumettre. Le commerce des Etats-Unis en souffrira en effet considérablement.

* * *

6 février, Paris. — Les Allemands essaient d'avancer à N.-D. de Lorette — sans succès. Il y a bataille sur l'Aisne, dans la Champagne, dans l'Argonne et en Alsace.

* * *

Les Anglais ne craignent pas la tentative des Allemands de bloquer le commerce maritime de l'Angleterre.

* * *

Les Russes traversent la rivière Bzura; capturent une position allemande précieuse près de Dakhova et manifestent une activité générale.

* * *

8 février, Paris. — L'ennemi fait plusieurs attaques de peu d'importance, et qui sont repoussées. Le district de Soissons subit le bombardement allemand. De lArgonne aux Vosges, le brouillard arrête les opérations.

* * *

Les Alliés bombardent les forts turcs des Dardanelles.

* * *

La lutte des Russes et des Allemands revêt encore un caractère très violent: dans les Carpathes, dans le Prusse-est et en Pologne.

* * *

9 février, Paris. — Engagements à La Boisselle, et dans l'Argonne.

* * *

Le gouvernement anglais demande au parlement un crédit illimité pour la guerre.

* * *

L'armée turque d'Egypte serait en fuite, battue par l'armée anglaise.

* * *

Les Autrichiens avancent dans les Carpathes.

* * *

Bataille continue en Pologne entre Russes et Allemands.

* * *

10 février, Paris. — Bulletin français:

"Il n'y a rien d'important à noter."

Durant l'après-midi de lundi, février8, nous avons fait sauter la galerie d'une mine où travaillaient les soldats de l'ennemi — ceci se passait en avant de Fay, au sud-est de Péronne.

* * *

Le premier-ministre russe déclare que les ressources de la Russie sont inépuisables, et que la Russie ne fera la paix que de concert avec ses alliés.

Société de Secours aux victimes de la guerre en Belgique. Branche de St-Boniface.

Monsieur Pierre Bossuyt de St-Boniface a remis au Comité de la Société de Secours aux victimes de la guerre en Belgique, branche de St-Boniface, une somme de $173.25 provenant d'une quête faite parmi les divers employés et ouvriers travaillant sur le C.N.R. à Luerne, Colombie-Anglaise, sur l'initiative de MM. Tryphon, Bral et Van den Hamech, contremaîtres belges de la société Van Belleghem et Van Burne, entrepreneurs à St-Boniface. M. Bral a recueilli pour sa part $109.25 et M. Van den Hamech $64. Merci au nom des victimes de Belgique.

Pour le Comité, le secrétaire,
J. Grymonpré.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

Feuilleton du Manitoba

Une de Perdue Deux de Trouvees

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 70

(Suite)

"Votre amie bien dévouée,
"*Henriette D...*"

"P. S. — Je rouvre ma lettre pour vous annoncer que ma tante vient d'avoir une crise sérieuse. Nous avons cru qu'elle allait mourir; elle est un peu mieux maintenant. Elle voudrait vousvoirauplus tôt; venez de suite si vous le pouvez. Voici ce qui a donné lieu à la crise de ma tante: le père de la petite Florence se trouvant dans la cuisine, Hermine l'a prié de monter à la chambre de la malade pour aider à changer un meuble de place. En apercevant ma tante, il l'a regardée d'un air étonné pendant plus d'une demi-minute, puis tout-à-coup il s'est écrié: "Quoi! c'est vous, madame Rivan! Et votre fils, le petit Perriche Meunier, qui vous cherche depuis plus de trois mois!" Ma tante lâcha un cri, et est tombée sans connaissance. Asile et Hermine ont interrogé le père de Florence, qui leur a dit qu'un M. St-Luc avait assuré que le petit Pierriche Meunier vivait; Florence, qui vous a vu ici, dit que vous êtes la personne qui avez été chez sa mère au Fort Tuyau, à Montréal, dans le mois de septembre dernier. Asile ayant répété à sa mère tout ce que cet homme avait dit, elle vous demande instamment. Vous ne devez pas être surpris si je vous prie en son nom de vouloir bien venir à Québec sans perdre de temps. Il paraît y avoir quelque mystère que je ne comprends pas trop bien encore. Mme de St-Dizier est si faible que le médecin a défendu de lui parler d'aucun sujet qui puisse l'affecter.
"H. D."

St-Luc trouva M. Peltier à son bureau. Il lui communiqua le but de sa visite.

— En effet, répondit l'avocat, j'ai une vieille cause de M. Rivan de St-Dizier, contre la compagnie du Nord-Ouest, avec reprise d'instance par Eléonore de Montour, sa veuve.

— Que dites-vous? Eléonore de Montour?

— Mais oui. Eléonore de Montour avait épousé en secondes noces M. Rivan de St-Dizier.

— Pardon, monsieur, ce que vous dites là m'intéresse à un si haut degré, que je désirerais vous faire quelques questions.

— Faites, monsieur, faites; je vous donnerai tous les renseignements que je pourrai avoir.

— Vous dites qu'elle s'appelle Eléonore de Montour et qu'elle avait épousé M. Rivan de St-Dizier en secondes noces.

— Oui, monsieur.

— Son premier mari éatit un nommé Alphonse Meunier.

St-Luc fut si saisi qu'il fut obligé de prendre un siège, et de demander un verre d'eau.

— Qu'avez-vous donc? lui demanda M. Peltier.

— Pardon, répondit St-Luc; pouvez-vous me dire où est mort son premier mari.

— Je ne pourrais vous répondre au juste sur ce point; j'ai entendu dire qu'il était mort en mer, dans un naufrage.

— Connaissez-vous madame Rivan de St-Dizier?

— Oh! oui; très bien; et ses deux jolies filles aussi, mesdemoiselles Asile et Hermine. Si vous me le permettez, je vais chercher le dossier de la cause.

Pendant que M. Peltier cherchait le dossier, St-Luc demeura plongé dans une profonde méditation, la tête penchée sur sa poitrine. Il allait enfin retrouver sa mère, mais mourante.

— Voici le dossier, dit M. Peltier; voulez-vous en prendre connaissance?

— Ce n'est pas nécessaire, répondit St-Luc; veuillez me dire le montant de la réclamation et s'il y a chance de succès.

— L'action est pour un montant considérable, dix mille louis; je crois l'action bien fondée, mais malheureusement que des pièces importantes, absolument nécessaires, manquent.

— Pensez-vous pouvoir trouver quelqu'un qui voulût acheter la créance?

— Il y a quelques années on avait offert trois cents louis pour la réclamation; mais les offres ont été retirées depuis.

— Avez-vous quelqu'espoir de gagner le procès avec les preuves que vous possédez?

— Elles sont insuffisantes.

— C'est bien! maintenant je vais vous confier ce que j'ai dessein de faire. Je porte à madame St-Dizier et aux demoiselles de St-Dizier un bien grand intérêt; je vais donner cinq mille louis pour leurs droits et prétention dans ce procès. Je veux assurer aux filles, après la mort de leur mère, les restes de la fortune de leur père qui reposait sur ce procès. Je désire rester inconnu dans cette transaction.

— Vous m'étonnez, monsieur, reprit l'avocat; vous paraissez ne pas bien connaître cette famille, et cependant vous offrez une si forte somme pour une réclamation que l'on peut considérer comme perdue.

— Comment! une famille que je ne parais connaître! que voulez-vous dire?

— Certainement. Vous dites que madame St-Dizier se meurt, et vous voulez acheter la réclamation pour l'avantage des jeunes demoiselles; mais ne savez-vous donc pas que d'après le testament de M. Rivan de St-Dizier il n'a laissé que l'usurfruit de ses biens à sa femme, et qu'à sa mort la propriété en retourne à ses proches parents!

— Eh bien! ses filles, les demoiselles Rivan de St-Dizier, ne sont-elles pas ses héritières?

— Elles ne sont pas les demoiselles Rivan de St-Dizier; leur père était Alphonse Meunier.

— Alphonse Meunier! s'éria, St-Luc, au comble de l'étonnement.

— Oui! elles sont sœurs jumelles. J'ai leur extrait de naissance.

St-Luc fit un grand effort pour comprimer, devant un étranger, les émotions que lui causaient ces découvertes; il remercia M. Peltier des précieux renseignements qu'il venait de lui donner, et qui modifiaient ses plans.

St-Luc alla à la banque, et de là regagna son hôtel.

Il avait résolu de prendre la malle-poste; mais comme elle ne partait que le lendemain matin, il changea d'avis; il envoya Trim lui chercher une voiture avec deux bons et vigoureux chevaux. Deux heures après la réception de la lettre de Henriette D... il était en route pour Québec.

CHAPITRE L.

LE TITRE DU ROMAN S'EXPLIQUE.

Le lendemain de la scène qui avait falli être si dangereuse à Mme de St-Dizier, elle se sentit assez de force pour demander des explications au père de Florence.

Meunier lui apprit tout ce qu'il savait, savoir: que M. de St-Luc paraissait bien connaître le fils de Mme de St-Dizier et d'Alphonse Meunier, qu'il lui avait assuré qu'il vivait et herchait sa mère en Canada, sans avoir voulu lui en dire davantage.

Ces renseignements étaient si positifs que ette pauvre mère ne put douter que son fils ne fut encore vivant, peut-être en Canada. Hélas! vivrait-elle assez longtemps pour le voir et le presser sur son cœur? Viendrait-il à temps pour reevoir ses derniers soupirs?

Mme de St-Dizier ne se faisait pas d'illusion sur sa situation; elle avait reçu les derniers sacrements; son sacrifice était fait et elle l'avait fait de bonne grâce; mais elle sentait qu'il était bien dur de mourir sans revoir son fils, son petit Pierre. Elle espérait que Dieu lui donnerait cette dernière consolation, lui qui, dans sa miséricorde, envoyait ce fils comme protecteur de ses sœurs, ces deux anges dans lesquesllles elle avait concentré toutes ses affections comme toute sa sollicitude.

Asile et Hermine ignoraient qu'elles eussent jamais eu un frère; elles ignoraient même que M. Rivan de St-Dizier ne fût pas leur père. Elles avaient toujours été appelées Mlles de St-Dizier; lui-même n'avait pas cru devoir leur en parler.

(A suivre)

Mme LEO PAYETTE

dit: "Deux médecins m'avaient traitée et parce que je ne me rétablissais pas, j'ai écrit aux médecins de la Compagnie. Leurs bons conseils et les PILULES ROUGES m'ont guérie."

Mme FELIX HURTUBISE

dit: "Je manquais d'appétit, je manquais de sang, j'avais le teint terne. J'affirme que les PILULES ROUGES m'ont rendu la force et la santé."

L'anémie pénètre dans toutes les classes de la société, chez les jeunes filles et chez les femmes fortunées aussi bien que chez les pauvres.

Si les causes de la pauvreté du sang ne sont pas toujours les mêmes, les conséquences sont toujours un désordre général qui se caractérise par une pâleur excessive de la peau, un teint jaunâtre, la flaccidité des chairs, la blancheur des conjonctives, le boursoufflement de la face, le manque d'appétit, les tiraillements d'estomac, les nausées, la gêne de la respiration, les lassitudes, les tristesses, la mélancolie, l'irritabilité, les maux de tête, les éblouissements, les insomnies, etc.

Pour remédier à cet état de chose, les femmes prendront les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles. Il n'y a pas de médication aussi utile que les Pilules Rouges; elles prémunissent les jeunes filles contre l'anémie, la chlorose et facilitent leur formation. La femme adulte aura, grâce aux Pilules Rouges, un teint toujours frais, des forces suffisantes et des nerfs solides; parvenue à l'âge critique, les Pilules Rouges lui seront encore nécessaires pour traverser doucement cette dangereuse période.

Mme LEO PAYETTE

Les Pilules Rouges ont mis fin à la faiblesse et aux souffrances des deux dames dont nous publions les certificats :

"Durant un an je fus très faible et obligée de passer la moitié de mon temps au lit. Ceci avait débuté par une maladie prématurée, puis ce furent des sensations de lourdeur dans les jambes et tous les membres, des battements de cœur qui me prenaient à tout propos, à la suite d'une surprise ou sans raison, subitement. Si j'essayais de marcher un peu, si je montais un escalier ou si je faisais un petit effort, je ressentais aussitôt une douleur aux côtés, aux reins et ma respiration était haletante. J'avais des vertiges, des tintements d'oreilles, des migraines. Aussi, j'étais très frileuse, mes pieds et mes mains étaient glacés, lorsque j'étais couchée, je ne pouvais qu'avec peine me réchauffer et je dormais très mal. Deux médecins m'avaient traitée et parce que je ne me rétablissais pas, j'ai écrit aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, ce sont leurs bons conseils et leurs excellentes Pilules Rouges qui m'ont guérie et je suis heureuse de le faire savoir aux femmes malades qui se proposent d'employer les Pilules Rouges." —Mme Léo Payette, Saint-Bruno de Guigues, Qué.

"Depuis longtemps j'avais des douleurs dans les reins, je me sentais accablée et je manquais d'appétit. Je manquais aussi de sang, car j'avais les lèvres pâles, les yeux cernés de noir, le teint terne, etc. Il y a un an, je me décidai d'essayer les Pilules Rouges, ce n'est pas que j'eus en ces pilules beaucoup de confiance, j'avais tant employé de remèdes sans résultat aucun, mais je me sentais si faible qu'il me fallait en trouver un capable de me tonifier. Cette fois j'eus le bon; avec les Pilules Rouges, j'ai acquis des forces, du sang et une excellente santé." —Mme Félix Hurtubise, 15 rue Alfred, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Le Dr E. Simard, qui a passé près de trois années en Europe, à étudier les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et DeVos, est maintenant de retour et continuera de donner des consultations au No 274 rue Saint-Denis. Comme par le passé, ces consultations se donneront tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, et seront absolument gratuites.

L'expérience acquise par le Dr Simard, durant son séjour en Europe, est une sérieuse garantie de succès; nous espérons donc que toutes les femmes qui souffrent sauront profiter des avantages que nous mettons à leur disposition, en venant le consulter; celles qui en seraient empêchées peuvent lui écrire, en lui donnant une description complète de leur maladie et elles recevront des conseils qui leur seront de la plus grande utilité.

AVIS IMPORTANT. — Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au 100; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATÉGORIQUEMENT. Défiez-vous aussi des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPÉCIALITÉ pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUÉRIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ÉCRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE (LIMITÉE), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Chronique de la Province

Bruxelles, Man.

Le Cercle Paroissial de Bruxelles donnera le 15 février une grande soirée au profit de l'œuvre de secours pour les Belges. Le programme comprend des pièces en flamand et en français, avec le concours de la Fanfare l'*Union*. Le comité sous la présidence de L. Hacault, président d'honneur et J. Buydens président effectif compte un nombre de membres zélés. Les dames sont très actives pour organiser un souper. Les dernières soirées de St-Alphonse et Mariapolis ont produit plus de $500.

Le Pas, Man., 5 fév. 1915.

Les membres de la Soiété de St-Jean-Baptiste se rassemblaient dimanche dernier dans les salles de l'école catholique pour élire leurs officiers pour l'année 1915. L'élection donna le résultat suivant: Président actif, D. F. de Trémaudan, 1er vice-président, P. Cuillerier, 2ème vice-président, J. Desmeules. Conseillers, messieurs P. D. Loggero, F. Paradis, F. E. Tourigny; secrétaire, A. Pelletier. Après l'élection l'assemblée présenta un vote de remerciemen à M. J. J. Laplante pour les services qu'il avait rendus à la société comme président en 1914.

Le commerce des poissons expédiés du Pas se chiffrait à $80.000 pour l'année dernière.

Tout près de 1000 tonnes de bon foin ont été faites le long des bords de la rivière Carotte l'an dernier. A environ sept milles de la ville est l'endroit le plus éloigné où ce foin a été fait.

Au Pas, à date présente, il n'y a que 8 pouces de neige, et la température reste douce, à part une journée seulement, où le thermomètre a enregistré 45 en dessous de zéro.

Il s'est vendu pour $800.000 de fourrures au Pas l'année dernière.

La distance de Prince Albert aux mines d'or du Lac aux Castors est, approximativement de 200 milles; de Le Pas elle n'est que de 75 milles environ.

LA-BAS

Une musique militaire allemande donne deux fois par semaine un concert sur une place publique d'Anvers. Les deux dernières auditions ont été marquées par des manifestations hostiles de la population. Alors, des deux côtés de la place, on a mis des mitrailleuses et un avis fait savoir que toute démonstration malveillante sera impitoyablement réprimée: la musique adoucit les mœurs.

* * *

Dans un tramway à Liège, une dame porte, épinglée sur son vêtement, un petit ruban tricolore.

Un officier allemand lui intime l'ordre d'avoir à enlever immédiatement cet emblème séditieux. Par trois fois il réitère son ordre sans recevoir la moindre réponse. Exaspéré, il se lève et arrache le petit ruban. Alors la dame, toujours calme, le regarde bien en face et lui dit: "N'est-ce pas que c'est plus facile à prendre que Paris?"

L'officier à son tour demeura muet et il descendit aussitôt.

People's Forum

Institut Technique St-Jean
Coin des rues Church et Salter, Winnipeg

Dimanche, le 14 février, le REV. P. BLAIN, S. J., du Collège de Saint-Boniface. "Le Système Planétaire", avec Projections Lumineuses. Chansons Canadiennes-Françaises par M. Adrien Potvin, Commissaire d'Ecoles de Saint-Boniface. Admission gratuite. Bienvenue à tous.

SOUMISSIONS POUR UNIFORMES ET BOTTINES DES POLICES ET DES POMPIERS

Les soumissions cachetées et marquées "Soumissions pour les uniformes et bottines des Polices et Pompiers" adressées au Secrétaire Trésorier de la Cité de St-Boniface, seront reçues jusqu'à cinq heures, jeudi le dix-huit février 1915.

Les informations et les spécifications seront fournies par le Cef des Départements de Police et Feu.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par Ordre,
L. MARCIL,
Chef de Police et Feu.

The Canadian Western Railwaʃ Compagny

Avis est donné par les présentes, que "The Canadian Western Railway Company" fera demandé à la prochaine session du Parlement du Canada, d'un Acte étendant les limites du temps dans lequel la dite compagnie doit commencer et achever la contruction d'un chemin de fer qu'elle et autorisée à construire en vertu du chap. 69 des Status de 1909.

Daté à Winnipeg, ce 28ème jour de décembre A. D. 1914.

HOUGH CAMPBELL & FERGUSSON
Solliciteurs pour les requérants.
10-15

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres a cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

AUX CULTIVATEURS

Cette terre que vous avez à vendre ou à échanger, c'est maintenant le temps de l'annoncer. Quelques mots dans les petites annonces du MANITOBA, vous rapporteront des résultats.

Chez Nous et autour de Nous

La Fanfare LaVérendrye donnera une partie de cartes jeudi le 18 février, à l'Ecole Provencher.

Cette semaine au Théâtre Walker, May Robson dans la comédie "Martha by-the-day". La semaine du 15 février, "The Quaker Girl", par une bonne troupe. Sir Johnston Forkes-Robert, le grand acteur anglais jouera la semaine du 22 février, "Hamlet", "The light that failed", "Passing-of-the-third-floor-back". Les billets réservés au bureau de M. C. P. Walker; il faut ajouter une enveloppe adressée pour recevoir par la poste: prix $2.00, $1.50, $1.00.

Quarante-et-un chars remplis d'automobiles McLaughlin arriveront bientôt à Winnipeg. C'est une preuve de la confiance que les manufacturiers de l'est ont dans l'ouest.

Les cultivateurs de la Saskatchewan feront un effort pour remporter les prix du blé à l'exposition de San-Francisco. Pourquoi les cultivateurs du Manitoba n'essaieraient-ils pas, eux aussi?

Vingt-et-un réservistes belges de réservistes belges de Winnipeg et Winnipeg et de St-Boniface sont partis pour leur pays lundi matin.

Les journaux de la Colombie Anglaise disent que le commerce du bois et du poisson dans cette province est plus actif que jamais. C'est une des conséquences de la guerre.

Une députation du conseil des Arts et Métiers de Winnipeg a demandé au gouvernement local de prolonger le *moratorium* jusqu'à six mois après la guerre.

M. C. F. Cardinal, le nouveau directeur du chœur de la cathédrale, était à son poste dimanche dernier. M. Hélie, notre ténor canadien, dont les services ont aussi été retenus pour la cathédrale, a chanté pour la première fois à la grand' messe un Offertoire interprété avec onction, goût et discrétion. Comme le disait Monseigneur Béliveau dans un récent banquet, MM. Cardinal et Hélie seront un renfort précieux pour un chœur à l'avance très méritant. M. le président du chœur nous prie d'annoncer que Sa Grandeur Mgr Béliveau recevra avec beaucoup de plaisir la demande de ceux qui ont de la voix et qui voudront monter au jubé.

C'est la saison du *Bonspiel* à Winnipeg. Vivent le balai et le canard!

On nous prie d'annoncer une soirée de cartes, organisée par l'Union Canadienne, pour lundi le 15 février, à la salle de l'Union Canadienne, bloc du Collège, avenue Provencher, St-Boniface. On jouera au whist; le jeu commencera à 3 hrs. P. M. Entrée 25 cts. Il y aura des prix pour hommes et dames.

Les autorités de Winnipeg se plaignent que les Allemands ne donnent pas suffisamment leurs nom à l'Inscription, comme ils en ont été requis. Les autorités annoncent qu'ils prendront des mesures pour forcer cet enregistrement, si c'est nécessaire.

M. A. E. Moissan, linotypiste au *Manitoba* et malade depuis plusieurs mois, est maintenant en suffisante convalescence pour sortir. Il nous a fait une visite lundi dernier.

NOCES D'ARGENT

Hier soir, les Artisans-Canadiens-français de Saint-Boniface ont fêté monsieur et madame J. B. Leclerc à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. Les salles de l'Union Canadienne étaient remplies de messieurs et de dames désireux de témoigner de leur amitié aux hôtes de la réunion.

M. J. A. Beaupré, président des Artisans, a présenté à M. et Mme Leclerc un riche service à thé en argent, cadeau de la succursale; des fleurs, de magnifiques *american beauties*, ont été offertes à Madame Leclerc par Melle Pelletier

Le président accompagna ces cadeaux d'un bref mais élogieux discours, expression délicate et bien sincère de la pensée de toute la salle. M. l'abbé Lamy, chapelain, en M. l'Inspecteur Goulet furent aussi invités à parler, et ils le firent très heureusement.

Monsieur Leclerc, en termes émus, remercia les membres de la Succursale de Saint Boniface de leur aimable attention et du magnifique cadeau qui accompagnait l'expression de leurs sentiments. Il fit certains retours sur l'histoire de Saint-Boniface, et il agrémenta ces souvenirs d'anecdotes égayantes et intéressantes.

Ajoutons que le président Beaupré avait très gracieusement invité à la fête M. et Mme Onésime Milord, parents de Mme Leclerc, et les autres membres des deux familles. M. l'échevin Pelletier, qui servait de père à M. Leclerc il y a vingt-cinq ans, était aussi présent.

Il y eut pendant la veillée, cartes, réveillon, musique.

Le *Manitoba* s'unit à la société des Artisans et aux nombreux amis de M. et Mme Leclerc pour leur présenter ses félicitations.

M. Leclerc est l'un de nos citoyens les plus estimés; en sa qualité d'inspecteur de l'Assistance à l'école, il remplit dans notre ville et nos paroisses françaises un rôle bien utile. Il fut toujours, du reste, un excellent patriote. Pour nous, personnellement, il fut toujours un vieil ami, un compagnon de tous les jours. Mme Leclerc réunit toutes les qualités de la femme canadienne telle que nous l'aimons, et les hommages que nous lui adressons, ainsi qu'à son mari, sont d'une bien grande cordialité.

TRIBUNE LIBRE

POURQUOI CE SILENCE?

Monsieur le Rédacteur:

Il y a une quinzaine de jours j'ai adressé aux journaux de langue anglaise de Winnipeg une copie de l'article de fond paru dans le *"Times"* de Londres le 1er janvier 1915, leur suggérant que, à mon avis, cet article devrait être reproduit dans les journaux manitobains, car il disait *ce qui devait être dit*: Il rendait à César ce qui appartient à César.

Vos lecteurs ont d'ailleurs dû le lire soit en tête du "Manitoba", la semaine dernière, soit dans l'un des journaux de la province de Québec qui l'ont reproduit ces temps derniers.

Ils ont certainement été heureux de voir qu'à Londres on était généreux, qu'à Londres on respectait la vérité, et que, de même que la cour suprême du Banc du Roi jugeait, il y a quelques années, que la constitution du Manitoba n'était pas "un vulgaire chiffon de papier", de même aujourd'hui les anglais d'Angleterre, par l'organe autorisé du plus grand quotidien de l'Empire Britannique, décidaient, "en vrais sports", qu'on devait rendre à la France ce qui était à la France.

Deux des quotidiens Anglais de Winnipeg n'ont même pas eu la politesse d'accuser réception d'une lettre signée. Le troisième accusa réception, et, très poliment d'ailleurs, prétendit que, sans invite spéciale il aurait reproduit l'article. Il ajoutait qu'il allait le mettre sous presse. Or, il y a de cela quinze jours, et, nos concitoyens de langue anglaise du Manitoba, attendent toujours... la vérité, sur ce qui se passe le long du front occidental de la guerre européenne, car, aucun des trois journaux en question n'a, à l'heure présente osé reproduire cet acticle.

Pourquoi?

Pour la même raison qu'ils se sont toujours abstenus de reproduire, en tête de leur journal, en grosses lettres, en très grosses lettres, les articles 22 et 23 de l'acte constitutionnel du Manitoba, articles qui mettent les religions Catholique et Protestantes, les langues française et anglaise sur le même pied, officiellement, au Manitoba, articles que la cour suprême du Banc du Roi d'Angleterre connaît, qu'elle a refusé de violer, et que les loyaux sujets anglais du même roi d'Angleterre ici au Manitoba foulent à leurs pieds, tous les jours, et cela depuis plus de vingt-cinq ans!

C'est en effet le même motif qui fait que nos journaux locaux de langue anglaise (je ne dis pas anglais, ils ne méritent pas ce titre) tombent en enfance depuis quelques temps:

Ils vous publient couramment une grosse entête à *l'encre rouge* annonçant qu'une section (60 hommes, 1 lieutenant et sergents) a remporté une victoire (!), mais ils ne disent pas, suivant les conseils de leur doyen à tous, les *"Times"* de Londres, que *c'est en lettres de sang, que de la mer du Nord à la Suisse*, des millions de poitrines françaises *souffrent, peinent et meurent, pour l'Angleterre autant que pour la France*." Ils ne reproduisent pas du "Times" les mots suivants: *"et vraiment la France nous donne matière à réfléchir... Il est de toute nécessité que nous réfléchissions à tout ce que la France fait et souffre pour la cause commune, à cette inébranlable endurance qui a étonné le monde, à tous ces hauts faits d'armes, actes de bravoure, actes de patiente abnégation aussi bien de la part de femmes et des enfants que de la part des hommes, et sur lesquels elle-même garde si fièrement le silence"...*

Ils oublient que ces fougueux, voir même ces "excités" de Français, dans la personne du généralissime de toutes les troupes alliées sur le théâtre occidental de la guerre — *j'ai nommé* "notre Joffre" — a prononcé pour la première fois le mot de victoire lors de la bataille de la Marne, alors que près de trois millions d'hommes étaient engagés! — où est notre pauvre section de soixante hommes? — qui est-ce qui est le plus de sang froid, le plus calme, du français sous le feu, en face de son pays envahi, ou de l'individu de langue anglaise, ici, à Winnipeg, au coin de son feu?

Vos lecteurs, Monsieur le Rédacteur, ont déjà répondu à la question.

Permettez-moi seulement de marquer au fer rouge la petitesse de tous ces soit-disant messieurs qui préfèrent entretenir l'ignorance — dans ce siècle de lumière (!) — plutôt que d'être des hommes, et d'affronter franchement la vérité.

Je sais bien que ces quelques réflexions ne les feront pas publier en lettres d'or les articles ci-dessus mentionnés de notre constitution Manitobaine, qui pour eux ne sont qu'un "chiffon de papier", pas plus que les cruelles vérités du "Times" ne leur paraîtront dignes de figurer côte à côte avec les élucubrations de "L'orange sentinel", mais il était bon, quand même, de révéler à nos gens de langue française la douce amabilité et la complète cordialité de ces Messieurs de langue anglaise qui nous voisinent.

Ce n'est d'ailleurs pas leur opinion qui nous intéresse. Seule l'opinion que nous savons amicale, amie de ceux qui sautent pardessus eux pour se renseigner directement à Londres nous importe. Avec ceux-là, nous fraternisons vraiment, j'en ai la preuve.

Mais avouez qu'il est réellement dommage qu'il n'en soit ainsi qu'avec une élite et que la masse ne participe pas, dans notre beau Canada, à cette douce joie de l'unité de sentiments.

A qui la faute?

F. DENISET.

P. S. — Le *Telegram* a publié, hier, l'article du *Times*. Je dois en faire ici la constatation. Ce que je dis subsiste pour les autres journaux.

F. D.

M. HENRI GODARD

M. Henri Louis Godard est décédé vendredi dernier à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 85 ans.

M. Godard était peu connu du Saint-Boniface des derniers dix ou quinze ans. Mais pour les anciens, c'est bien autre chose! Qui parmi les pionniers ne se rappelle Henri Godard, déjà vieux, faisant office de bedeau de la cathédrale, circulant le long des allées, allumant les lampes du sanctuaire, sonnant les cloches et gourmandant les petits servants qui descendaient bruyamment les escaliers, babillaient trop fort et n'avaient pas soin de leurs surplis! Ce temps est déjà loin. Henri Godard était aussi portier au palais épiscopal du vivant de Monseigneur Taché.

Il était compatriote de Monseigneur Grandin, qui, simple oblat, l'emmena avec lui à la Rivière Rouge en 1850. Henri Godard fut donc, parmi les immigrants, l'un des premiers paroissiens de Saint-Boniface. Pendant trente-cinq ans il fut serviteur et compagnon de travail de Monseigneur Taché, qui l'aimait et faisait volontiers des joutes de bons mots avec son original, intelligent et gai subalterne. Peu après la mort de Mgr. Taché, Henri Godard quitta le palais et devint interne à l'hôpital.

Henri Godard était un vétéran de la guerre de Crimée de 1854 à 1856. Il y gagna même la médaille militaire. Peu auparavant il avait été secrétaire du maréchal de Castellane, gouverneur militaire de Lyon.

Le défunt n'avait pas de parent dans ce pays, mais il laisse encore des neveux et des nièces en France.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale lundi matin. Outre le clergé on remarquait la présence d'un bon nombre d'anciens citoyens de Saint-Boniface.

L'AIDE A LA FRANCE

Pourquoi l'on demande:

1o. Six millions de français complètement ruinés par la guerre.

2o. Près d'un million de réfugiés Belges en France et que la France doit soutenir.

3o. Tous les hommes valides partis pour la guerre.

4o. Toute la vie agricole et industrielle arrêtée.

Ce que l'on demande:

1o. A chaque chef de famille son obole, fut-ce 25 cents.

2o. A chaque mère, à chaque jeune fille, à chaque fillette canadienne-française, un don en nature, si modeste qu'il soit: effets personnel, effet domestique, article d'alimentation.

Comment donner:

Mettre sur chaque article cette étiquette: "A une mère Française, d'une mère Canadienne-française" (nom, adresse, etc...)

Le résultat obtenu pour "L'Aide à la France" depuis quatre mois est déjà considérable:

1o. $80,000 ont déjà été envoyés en France.

2o. Quant aux dons en nature, plus de 2,500 caisses de bons vêtements et de couvertures de laines pour les victimes de la guerre ont été envoyées en France par l'intermédiaire de la Compagnie Générale Transatlantique".

Les dons en nature ont même été si nombreux qu'actuellement la "Compagnie Générale Transatlantique" nous a télégraphié pour nous prier de suspendre momentanément les envois parsqu'elle était débordée. Elle a en effet plus de 400 caisses en souffrance à New York sur ses quais et qui n'ont pu partir faute de place.

Aussi le comité général et central de "L'Aide à la France" qui siège à Montréal nous a-t-il demandé de restreindre notre action actuelle à la souscription en argent.

Ce qui reste à faire:

Nous avons donc décidé de faire une campagne sérieuse pour obtenir des souscriptions en argent dans tous les centres de la province. M. F. Deniset, 139 Avenue Provencher, St-Boniface, sera heureux de recevoir de chaque village une lettre d'un Monsieur ou d'une Dame de bonne volonté qui s'occuperait activement de faire souscrire à chacune des familles qui le peuvent, soit 10 cents, soit 25 cents *et pas plus*, excepté pour ceux qui le veulent absolument.

Monsieur Deniset est chargé de s'occuper uniquement des centres de langue française, et le Comité espère bien qu'il n'y aura aucune abstention; que les centres français montreront l'exemple.

D'autres comités doivent faire appel aux centres de langues anglaise, etc...

Comme il y a près de cent mille familles au Manitoba, on devrait arriver en peu de temps, et cela sans forcer personne, à ramasser de 20 à 25 mille piastres, si l'on prend en considération les dons déjà assez nombreux d'une, deux, cinq et dix piastres.

Nous publions ci-dessous la liste complète de toutes les personnes qui ont, soit par leur travail à l'ouvroir de Madame Deniset, soit par l'envoi de dons en nature, soit enfin par des dons en argent, contribué jusqu'à ce jour à l'œuvre de "L'Aide à la France".

Nota. — Les Dames qui ont prêté leur concours jusqu'à présent sont priées de venir encore deux vendredis chez Mme Deniset, afin de terminer les objets commencés.

Dames qui ont travaillé:

Mmes Guilbault, Lemieux, Béliveau, Mager, Laurendeau, Cyr, De Denus, Bocquin Jos. Bernier, Noel Bernier, Head, Tremblay, Z. Bertrand, A. de Bertin, Martel, Cusson, H. Collin, Bégin, C. Couture, S. Jean, Labelle, Dumouchel, Bédard, Beauchamp, Lailor, Paquin, Portelance, Baril, Bourque, E. Levêque, Gevaert.

Melles Tremblay, Bertrand, Walin, Taylor, Pion, Baril, Taylor, Gagnon.

Dames qui ont fourni des dons en nature:

Mme Cyr, un ballot d'effets.
Mme Grymonpré, articles de tricot.
Mme Lemieux, Une pièce de drap.
Mme J. Tremblay, une pièce de drap.
Mme Galliot, une caisse d'effets.
Mme Laurendeau, bas.
Mme Noël Bernier, vêtements.
Mme Collin, deux ballots d'effets.
Mme Régnier, un ballot d'effets.
Mme Flangan, bas.
Mme Prud'homme, un ballot d'effets.
Mme Béliveau, chemiserie.

Dons en argent:

M. V. Mager	$10.00
" F. de Gramont	$10.00
" F. Deniset	$10.00
" A. Contant	$5.00
" N. Léveillé	$2.00
" A. Seive	$1.00
" Gagné et Blanc	$2.00
" H. Constant	-2.00
" L. Marius	$2.00
" A. Lareau	$2.00
" N. Bernier	$5.00
" A. Gauvin	$2.00
" Victor Muller	$10.00
" F. X. Gosselin	$1.00
" M. F. Mondor	$1.00
Cusson Agencies Ltd.	$2.50
Mme Lapipe (Labroquerie)	$3.00
" J. E. Cyr	$1.00
" N. Bernier	$1.00
" P. Gevaert	$1.00
" Head	$1.00
" H. Béliveau	$1.00
" Bégin	$1.00
" De Denus	$1.00
" Bocquin	$1.00
" V. Mager	$1.00
" L. Laurendeau	$1.00
" P. Guilbault	$1.00
" Z. G. Bertrand	$1.00
" J. A. Bernier	$1.00
" Jos Bernier	$1.00
" F. Deniset	$1.00

Le Pere Blain fera une Conférence

Dimanche prochain, à 3 heures de l'après-midi, le *People's Forum* donnera une réception d'un intérêt spécial pour notre ville. Le révérend Père Blain, S. J., professeur de sciences au collège de Saint Boniface, donnera une conférence lumineuse sur "Le système planétaire". Entre autres choses le Père Blain discutera cette question: quelques planètes sont-elles habitables; les habitants de la terre sont-ils les seuls êtres raisonnables de l'univers? On y discutera aussi de l'âge de la terre et l'on s'occupera de la question de savoir si le genre humain est dans sa jeunesse ou dans sa vieillesse. M. Adrien Potvin, commissaire d'école de Saint Boniface, donnera quelques chansons canadiennes-françaises. A 8 h. 30 P. M. il y aura l'Heure Musicale du People's Forum. Les deux réunions auront lieu dans l'Ecole Technique St-Johns. Admission, gratis. Bienvenue à tous.

LE MOYEN

Nous recevons de M. Marius Musso, français, de Saint-Boniface, passé en France comme réserviste, la typique lettre suivante, à la fois pleine d'humour et de bravoure:

"Cher Monsieur,

"Ayant lu dans le *Petit Niçois* que les Allemands voulaient débarquer des troupes au Canada, je vous envoie une reproduction du journal de Nice qui vous dit ce que vous avez à faire: préparez du lard, car alors vous n'aurez pas besoin de canons ni de mitrailleuses pour les *crever!*

"Ah, ces sales alboches! Ils sont durs, mais on en viendra bien à bout. Depuis mon arrivée en France je suis affecté au 7ème régiment d'artillerie et j'attends avec impatience le moment d'aller venger mes frères des souffrances qu'on leur fait endurer comme prisonniers. J'espère vous revoir un jour et vous en dire plus long sur ces brûleurs de villes et de cathédrales."

"Recevez mes respectueuses salutations."

Marius MUSSO.

L'Héroïsme d'un Téléphoniste Russe

Au cours d'un violent combat livré en Galicie, les troupes russes, violemment canonnées par l'artillerie allemande, furent décimées. Plutôt que de reculer, les fantassins russes préférèrent mourir sur place. Peu après, l'infanterie allemande venait occuper les tranchées russes.

Au fond d'une fosse, un téléphoniste russe, nommé Szyratowski, est resté à côté de son appareil. De son trou, n'apercevant que les pieds des hommes, il n'a pas compris que les tranchées ont changé de propriétaires. Mais s'étant haussé, il s'aperçoit que ses voisins sont des Boches. Sans perdre la tête, l'homme se terre du mieux qu'il peut et parvient à demeurer inaperçu.

Cependant, les Allemands se sont retranchés et leurs canons et leurs fusils ouvrent le feu sur les lignes russes. Alors, une idée héroïque germe dans le cerveau du téléphoniste. En hâte, mais prudemment, il couvre son trou de terre et de pierres, puis, s'étant glissé de nouveau au fond de son poste souterrain, il crie dans son appareil, lequel est relié à la batterie russe installée sur une montagne voisine: "Tirez sur moi! Encore sur moi! Tirez toujours!" Sans répondre aux questions angoissées que lui pose son interlocuteur à l'autre bout du fil, Szyratowski continue son appel jusqu'au moment où les canons russes, ouvrant le feu, remplissent les tranchées allemandes d'obus et de shrapnells.

Les résultats du tir sont transmis à la batterie par le téléphoniste stoïque à son poste. La pluie de fer et de feu fait rage. Les Allemands, ne comprenant pas, puisque les Russes sont ensés ignorer leur présence, sont forcés d'évaque les tranchées, bandonnant un grand nombre de morts et de blessés.

L'héroïque téléphoniste, sorti indemne de son poste périlleux, fut inutile de le dire, hautement félicité par ses chefs.

Seul Contre Huit Batteries Allemandes

C'était, raconte M. André Charpentier, devant Montfaucon, fin septembre. Nous devions effectuer un mouvement tournant. Dans le but de détourner l'attention de l'ennemi, le commandant demande un sergent volontaire pour simuler, dans une tranchée, la présence de troupes et attirer sur lui le feu des Boches durant notre opération. Le sergent se présenta.

— Vous allez à une mort certaine, ne lui cacha pas le commandant.

— Je le sais, mon commandant.

— Bien.

Et l'officier, après lui avoir serré la main, l'abandonna dans la tranchée que nous quittâmes à la dérobée. De loin, pendant que s'opérait notre mouvement, nous pûmes suivre les efforts du sergent qui s'ingéniait à laisser croire à l'ennemi que nous ne nous déplacions pas. Il avait disposé quelques képis au faîte des tranchées; et braqué une demi-douzaine de fusils. S'agitant dans la tranchée, il remuait tour à tour les képis et faisait partir les fusils. La tranchée prit même une vie plus active qu'auparavant, tant se démenait notre héros. L'ennemi ne fut pas sans le remarquer. Harcelé, il crut à une attaque imminente de ce côté et se mit à "arroser" la tranchée de ses plus énormes "marmites". Pendant ce temps, nous accomplisions notre mouvement en toute sécurité. L'ennemi, admirablement distrait, concentrait tous ses efforts sur la fameuse tranchée d'où partaient à chaque instant des coups de fusil et où régnait une grande animation; les obus y pleuvaient sans discontinuer. Par miracle, le sergent avait échappé jusqu'ici à la mitraille. Il se prodiguait toujours davantage, inlassable. Il ne lui resta bientôt plus que deux fusils avec lesquels il répondait aux gros obusiers allemands. Nous comptâmes près de deux cents obus dirigés sur cette tranchée occupée par un seul homme. Evidemment, la plupart de ces obus s'étaient égayés aux alentours. Mais les Boches repéraient plus exactement de minute en minute. Enfin, nous vîmes un petit nuage noir s'élever du milieu de la tranchée. Cette "marmite" avait dû tomber juste. En effet, la tranchée perdit aussitôt son allure d'activité; notre homme était tué, après un fantastique combat de près de quarante minutes, seul contre huit batteries prussiennes. Mais, pendant ce temps, nous avions pris nos positions d'attaque, après la parfaite exécution du mouvement tournant. Ce mouvement dangereux n'avait coûté à la compagnie qu'un homme, mais un héros!

Le Mariage Manqué

Mademoiselle de la *Virgule* dit un jour à Monsieur le *Tréma*: "Avant de prendre ma décision relative à notre mariage, j'ai voulu me procurer des renseignements sur votre conduite. J'ai malheureusement appris que vous étiez en relation avec Mademoiselle *Cédille*, ma meilleure amie. Mes parents en sont indignés autant que je le suis. Veuillez donc, Monsieur, renoncer au *trait-d'union* et à toute *parenthèse*."

Le pauvre *Tréma*, piqué au vif de ces paroles prononcées avec un *accent aigû*, répond d'un *accent grave*: "Qui vous dit cela?"

"Assez, Monsieur; *point d'exclamation*; je ne subirai *point d'interrogation*."

Tréma, sous le coup d'une telle *apostrophe*, courba la tête en signe *d'accent circonflexe* et sortit précipitamment en serrant les *deux-points*.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., lundi, le 1er mars 1915, des soumissions pour la fourniture de la meilleure qualité de charbon à vapeur, en quantités et aux endroits mentionnés sur les formules des soumission, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour charbon pour les dragues du ministère, Manitoba."

On peut se procurer des devis et des formules de soumission combinés au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de M. John Sweeney, ingénieur de district, Winnipeg, Man.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées, fournies, signées de la main des concurrents.

Un chèque égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 1er février 1915.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

15-16

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou à acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts la pouce par insertion.

On demande une servante. S'adresser à Madame Dr. Lachance, no 4 rue Hamel. 15.

On demande une servante au No. 133, Avenue Provencher, Saint-Boniface, pas de lavage.
15

Nos lecteurs qui sont arriérés dans la solde de leur abonnement sont priés de se mettre en règle. Une piastre, c'est peu pour un particulier, mais l'accumulation de toutes ces piastres isolées, ça ferait un bien considérable au journal.

A vendre: 2 chevaux de 1re classe; le choix sur quatre. S'adresser à J. A. Charette, gérant, Charette Kirk Ltd., 510 rue Des-Meurons, St-Boniface.
7-j. n. o.

Maison à louer, avec eau, lumière électrique, rue Dumoulin. S'adresser aux Bureaux du Manitoba.
7-

A Louer.—Maison de 7 appartements sur la rue Youville. S'adresser à la Cie. Guilbault, Limitée, rue DesMeurons, St-Boniface. Téléphone Main 7442. 49



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M. lundi le 1er mars 1915, des soumissions séparées pour la fourniture de "balais et brosses", "chaines", "quincaillerie", "boyaux", "huiles et graisses", "garnitures d'étoupage (packing)", "peinture, huile à peinture, etc.", "cordes de Manille", "cordes métalliques", "tuyaux à vapeur, valves et garnitures de tuyaux à vapeur", requis pour les dragues du ministère, dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Chaque soumission devra être envoyée dans une enveloppe séparée cachetée, adressée au soussigné, et portant, en sus de l'adresse les mots: "Soumission pour quincaillerie, Manitoba, Saskatchewan et Alberta". "Soumission pour chaines, Manitoba, Saskatchewan et Alberta", etc., etc., suivant les articles demandés.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

On peut se procurer des devis et formules de soumission combinés au ministère des Travaux publics à Ottawa, au bureau de M. John Sweeney, ingénieur de district, 504 édifice Ashdown, Winnipeg, Man.

Un chèque pour le montant mentionné dans la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 1er février 1915.

15-16

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF JAMES CASEY, DECEASED

Notice is hereby given, pursuant to the provisions of the Manitoba Trustees Act, that all creditors of and all persons having claims against the estate of the said James Casey, deceased who died at Gypsumville, in the Province of Manitoba on or about the fifth day of August in the year of Our Lord One Thousand Nine Hundred and fourteen, and administration of whose estate was granted to the National Trust Company, Limited, buy the Surrogate Court of St. Boniface, Province of Manitoba, are hereby required to send by post prepaid or delivered to the said National Trust Company, Limited, at Winnipeg, in Manitoba, on or before the sixth day of March A. D. 1915 their Christian and Surname, addresses and descriptions, with full particulars in writing of their claims and statements of their accounts, and the nature of the security, if any, held by them, duly verified by Statutory Declaration; and take notice that after the said sixth day of march A. D. 1915 the said National Trust Company, Limited, will proceed to administer the assets of the deceased among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which they shall then have notice; and that they will not be liable for the said assets or any part thereof so distributed, to any person or persons of whose name notice shall not have been duly received by them at the time of such distribution.

Dated at Winnipeg, this 23rd day of January A. D. 1915.

National Trust Company, Limited.

12-17

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.